**DEC111981DAJ** 

Décision portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de

délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et

fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux

fonctions de président du CNRS,

**DECIDE:** 

Art. 1er. – M. Patrick Mounaud est nommé délégué régional de la

circonscription Midi-Pyrénées, à compter du 1er septembre 2011, en

remplacement de Mme Armelle Barelli.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2011

ALAIN FUCHS